

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE****DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**Séance du 1<sup>er</sup> Mars 2023

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :  
**15 Titulaires**  
**1 Suppléant**Pouvoirs :  
**4**Votants :  
**20 Pour**  
**0 Contre**  
**0 Abstentions**Date de la convocation :  
22 Février 2023**Délibération n° 001**  
**2023.03.13****L'an deux mil vingt-trois et le premier mars**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, Hubert MARREL (suppléant), Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent BERNARD.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD  
Laurent DUPLOMB a donné pouvoir à Michel JOUBERT  
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Laurent BERNARD

**Absents :** Paul BARD, Jean-Pierre SABATIER, Bernard SOUVIGNET.

**LANCEMENT D'UN MARCHÉ POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES  
LIXIVIATS DE L'ISDND DESAINT-JUST MALMONT**

Dans le cadre de la gestion de l'ISDND de St-Just Malmont, il est nécessaire de faire évacuer et traiter les lixiviats du site. Une partie de ceux-ci sont traités à la station d'épuration de la commune mais selon un volume contraint pour permettre le bon fonctionnement de l'infrastructure. Le reste doit être évacué et traité dans une structure de capacité suffisante.

Jusqu'à présent, ces dernières prestations étaient effectuées par bon de commande sur devis.

Du fait du transfert de compétence traitement, le SYMPTTOM a repris l'exécution des prestations dévolues au SICTOM Velay Pilat auparavant.

Vu les volumes à traiter et dans un souci de pérennité, il y a lieu de procéder à une consultation.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à lancer une consultation pour un marché de prestation pour le transport et le traitement des lixiviats de l'ISDND de St-Just Maimont (2 lots) pour une durée d'un an renouvelable.
- **AUTORISE** le Président à sélectionner la meilleure offre et à signer le contrat avec le ou les prestataires retenus.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président



Jean-Paul LYONNET

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57